

LE PETIT JOURNAL DU GRAND LUCÉ

n° 23 - Novembre 2014

LE MOT DU MAIRE



La rentrée scolaire est loin, pourtant je souhaiterais saluer l'implication et la compétence de tous ceux qui se sont mobilisés pour mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat.

La commission scolaire a travaillé sur ce dossier pendant 18 mois. Le défi était difficile à relever ; l'objectif était de mobiliser toutes les ressources éducatives de la commune afin d'offrir à chaque enfant un parcours cohérent et de qualité, tout en articulant au mieux le temps scolaire et le temps éducatif.

Pari gagné puisque les premiers retours, très positifs, des enfants puis des parents, et surtout l'affluence des inscriptions sont le signe d'un excellent démarrage.

Elus, services municipaux, parents d'élèves et associations doivent être chaleureusement remerciés.

Du côté de notre lotissement, les constructions démarrent enfin.

En cette fin d'année, 6 permis de construire ont été déposés. La commercialisation des lots est toujours ouverte, les parcelles sont d'une taille moyenne de 400m². Les réservations sont à faire auprès de Sarthe Habitat ou à la Mairie.

La construction des 10 logements locatifs a, quant à elle, pris du retard, mais devrait tout de même débuter en janvier 2015.

Noël approche, et à cette occasion, l'association des commerçants et artisans organise **vendredi 19 décembre 2014** sur la Place de la République un Marché de Noël en partenariat avec l'Amicale Laïque des écoles et la Municipalité. Événement que nous avons tenu cette année à rendre plus étendu, donc plus visible.

Vous pourrez, de **18 heures à 21 heures**, faire le plein d'idées cadeaux, déguster une boisson chaude, un produit de notre terroir, ou tout simplement flâner au gré des stands, parmi les animations de rue.

Dans cette ambiance de Noël, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture
Pascal Dupuis

L'AGENDA EN UN CLIN D'ŒIL

| | |
|-----------------|--|
| 28 novembre | Soirée cabaret des écoles, Salle Polyvalente |
| 29 novembre | Soirée dansante de l'amicale des Pompiers, Salle Polyvalente |
| 6 décembre | Soirée Choucroute, Salle polyvalente organisée par l'Amicale des Chasseurs |
| 19 décembre | Animation de Noël, Place de la République |
| 31 décembre | Réveillon de la Saint Sylvestre, Salle Polyvalente |
| 9 et 10 janvier | Concours de Tarot, Salle Polyvalente |
| 16 janvier | Vœux de la municipalité à la population, Salle Polyvalente |
| 17 janvier | Soirée dansante de la Musique Municipale, Salle Polyvalente |
| 25 janvier | Repas Hommage à Jean Ferrat, Salle Polyvalente, organisé par Génération Mouvements |
| 8 février | Loto du Comité des Fêtes, Salle Polyvalente |
| 15 février | Bourse aux Oiseaux, Salle Polyvalente |
| 27 février | Carnaval des écoles |
| 1 mars | Repas des Têtes Blanches, Salle Polyvalente |

URBANISME

| Date Dépôt | Titulaire | Adresse des Travaux | Objet | Nature |
|------------|-------------------------------------|----------------------------|-------|--|
| 05/06/2014 | HUREAU Gilbert | 16 Rue A. Leconte | D.P. | Changt menuiseries et pose fenêtres de toit |
| 07/06/2014 | DAIRON René | 5 Rue Saint Facile | D.P. | Pose volet roulant |
| 10/06/2014 | CHEVALIER Patrick | 30 Rue des Acacias | P.C. | Maison d'habitation |
| 13/06/2014 | VERITE Alain | 1 Rue du 8 Mai 1945 | D.P. | Véranda |
| 17/06/2014 | BLANCHET Thierry | 43 Rue Chalot | P.C. | Garage |
| 16/07/2014 | CHARTIER J-Pierre | Les Brulonnières | D.P. | Division de parcelle |
| 16/07/2014 | LACORRE Eddy | 9 Rue des Erables | P.C. | Maison d'habitation |
| 16/07/2014 | WARTEL Mickaël | 13 Rue des Erables | P.C. | Maison d'habitation |
| 25/07/2014 | CABALLERO Franck | Chemin des Brulonnières | P.C. | Maison d'habitation |
| 29/07/2014 | COTIGNY Patrick | 5 Grande Rue | D.P. | Changement de 3 fenêtres 1 ^{er} étage |
| 06/08/2014 | Communauté de com- munes de Lucé | 10 Rue de Belleville | P.C. | Maison des Services |
| 12/08/2014 | BLOSSIER Daniel | 54 Rue Chalot | D.P. | Pose fenêtres de toit |
| 20/08/2014 | AVIGNON Bernard | 2 Rue des Acacias | D.P. | Abri de jardin |
| 01/09/2014 | LOGI OUEST | 2 Rue de la Tuffière | P.D. | Démolition de 12 logements |
| 18/09/2014 | BEAUFRERE Christ. | 11 Ter Rue St Vincent | D.P. | Remplacement des menuiseries |
| 22/09/2014 | YVON J-Louis | 15 Rue du Pavois | D.P. | Piscine |
| 24/09/2014 | PASSIN René | 9 Rue Léon Aubert | D.P. | Pose volets roulants |
| 24/09/2014 | MARTINAUD Geoffroy | 9 rue de Madrelle | D.P. | Ravalement pignon |
| 14/10/2014 | SERVANT Anne | 1 Grande Rue | D.P. | Peinture devanture |
| 17/10/2014 | RIOLON J-Michel | 1 bis, Rue des Coquillards | P.C. | Extension habitation |
| 23/10/2014 | VELU Monique | 8 Rue de la Tuffière | D.P. | Réfection de la couverture Changement du portail |
| 24/10/2014 | CHEMIN Mireille | 1 Rue des Erables | P.C. | Maison d'habitation |
| 24/10/2014 | SCI CHATEAU du Grand Lucé | 9 Place de la République | P.C. | Restauration peinture du salon chinois |
| 27/10/2014 | MALLET Aurélien | La Martizière | D.P. | Changement des menuiseries Agrandissement d'une ouverture |
| 28/10/2014 | LECHABLE Ghislaine | 5 Rue des Erables | P.C. | Maison d'habitation |

D.P. : Déclaration Préalable

P.C. : Permis de Construire

P.D. : Permis de Démolir

P.A. : Permis d'Aménager

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

| | | |
|------------------|----------------------|-------------------|
| TRINH VAN | Timothée | 6 Juin 2014 |
| PIOGER | Angel Nadia | 8 Août 2014 |
| LEROUX | Alicia Louane | 31 Août 2014 |
| DEROUIN | Léna Livia | 3 Septembre 2014 |
| DULUARD | Eloïse Jessica Anaïs | 26 septembre 2014 |
| CHRETIEN CHATEAU | Eydan Gilles Henry | 2 novembre 2014 |



MARIAGES

| | | |
|------------------|-------------------|-------------------|
| BARATTE Arnaud | SAMSONOVA Tatiana | 9 Août 2014 |
| BERBEL Alain | LANCÉZEUX Anna | 23 Août 2014 |
| CLÉMENT Frédéric | GUYARD Elodie | 23 Août 2014 |
| GUERIN Pascal | MARTINS Maria | 13 Septembre 2014 |



DÉCÈS

| | | |
|-------------------|-----------|-------------------|
| JANVIER | Georges | 24 Juin 2014 |
| FOUGERAY | Raymond | 4 Juillet 2014 |
| SÉNÉCHAL | Irène | 8 Juillet 2014 |
| BARBIER | Claude | 12 Juillet 2014 |
| MÉTIVIER | Joffrette | 13 Juillet 2014 |
| LANGLAMET | Jeannine | 26 Juillet 2014 |
| LÉVÊQUE | Marthe | 12 Août 2014 |
| CUREAU | Catherine | 29 Août 2014 |
| MARTIAL | Eugénie | 19 Septembre 2014 |
| GAUCHER | Monique | 2 Octobre 2014 |
| ROBIL | Daniel | 18 Octobre 2014 |
| PECQUENARD | Paul | 29 Octobre 2014 |
| DERRÉ Veuve CREFF | Yvonne | 29 Octobre 2014 |



RECENSEMENT A LA JOURNEE DU CITOYEN

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60). mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr



TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC

La place Salmon servant de parking pour les écoles, et l'accès à la bibliothèque étant reconnus comme des lieux où transitent beaucoup d'enfants, avaient été signalés comme des sites mal éclairés.

Ce constat fait, il convenait d'y remédier. C'est pourquoi le candélabre de style de la Place Salmon a été déposé pour être mis au pied de l'escalier de la bibliothèque, ainsi que l'installation d'un éclairage plus haut et plus performant comportant deux lanternes en remplacement de celui déposé.

La mise aux normes de l'éclairage de la rue des Farineaux sera, quant à elle, finalisée pour la fin de l'année. Les lanternes dites « boule » très vétustes et peu économes seront remplacées par un principe d'éclairage à LED à faible consommation énergétique.

L'ensemble de ces travaux, d'un montant de 9 300 €, est réalisé par CITEOS.

Ces prestations ont fait l'objet d'une demande de subvention (DETR) de 2 000 € auprès de l'Etat comme aide accordée aux travaux d'investissement visant à réduire les consommations d'énergie.

REFECTION DES PAVES

La réfection des pavés sur la Grande Rue a été réalisée par l'entreprise ASPO de Servon sur Vilaine. Cette entreprise d'Ille et Vilaine spécialisée dans le domaine a effectué la reprise de 3 tronçons de pavage allant de l'intersection de la rue Chalot à la rue Marie Louise Bodin pour un montant de 11 700 €. TTC. Le pavage commençant à se déchausser par le trafic routier du centre-ville a conduit la Mairie à programmer ces travaux pour assurer la sécurité des piétons risquant de chuter par les excroissances naissantes des pavés.

Ces travaux, consistant en une dépose et repose totale, ont nécessité la fermeture de la voie sur 20 jours incluant le temps de séchage du scellage des pavés.



LA COLLEGIENNE



Bâtiment collé au collège ayant pour voisin le gymnase.

Ces anciens ateliers reconvertis, ont été habillés extérieurement pour retrouver un peu de jeunesse et de tenue. L'intérieur, divisé en 5 boxes par des murs en parpaings, a été nettoyé au karcher et blanchi à la peinture.

Les employés communaux ont œuvré pour que ce bâtiment devienne un lieu de stockage pour le matériel de 6 associations Lucéennes : la Danse, le Tarot, la Musique municipale, l'Athlétisme, le Basket et Arémis 72 ont désormais leur espace pour entreposer. Un box partagé permet aussi de ranger les tapis de sol (recouvrant le parquet lors d'événements) et les rideaux blancs de la grande salle du gymnase.

Au sein de la Collégienne, chacun veillera à l'entretien et l'agencement de son local.

Ce bâtiment entame sa nouvelle vie !!

TRAVAUX A LA PISCINE

Lors des vacances de la Toussaint, la piscine a été fermée pour réaliser la vidange, des grosses opérations d'entretien, des travaux d'amélioration et de renouvellement de matériels. L'entreprise COFELY, notre mainteneur des installations de chauffage, a changé le filtre à sable qui sert à traiter l'eau du bassin. Le filtre permet d'obtenir une eau claire et cristalline. Il draine l'eau en retenant les impuretés les plus fines. Une tonne de sable est nécessaire pour le remplir.

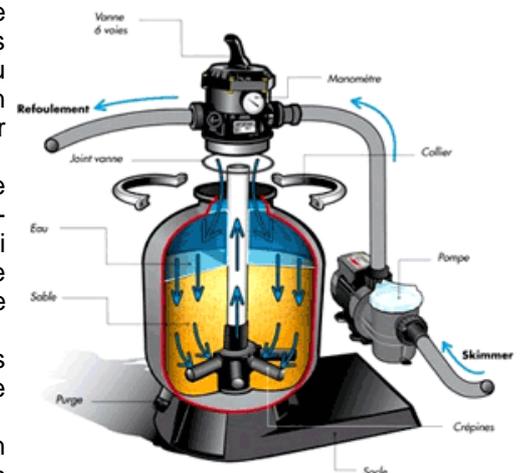
L'entreprise IOConcept a, quant à elle, procédé au remplacement complet de l'automatisme du traitement d'eau et de la production d'eau chaude. Le système en place était depuis plusieurs années obsolète et inopérant, ce qui avait pour cause d'engendrer des surcoûts de consommation d'énergie et de maintenance. Le nouveau système gère une soixantaine de points de mesure (Ordre de marche, défaut, programme horaires, T°, PH, Chlore, etc...).

L'intégralité de ces travaux a été réalisée dans un temps très court. Nous avons constaté depuis une meilleure qualité de l'eau, avec une seule pompe de circulation qui fonctionne (deux avant les travaux).

Les paramètres du bassin sont nettement mieux gérés avec une prise en main à distance via internet. Les défauts sont désormais envoyés instantanément par la GTC (Gestion technique Centralisée) via internet à notre mainteneur, ce qui améliore grandement le temps de réactivité sur les avaries.

L'ensemble de ces travaux a coûté 25 000 € à la commune.

Filtre à sable



TRAVAUX

ORGANIGRAMME DES CLES

En vue d'améliorer la gestion des clés de l'ensemble des bâtiments de la commune, une consultation d'entreprises a été effectuée pour la mise en œuvre d'un organigramme de cylindres.

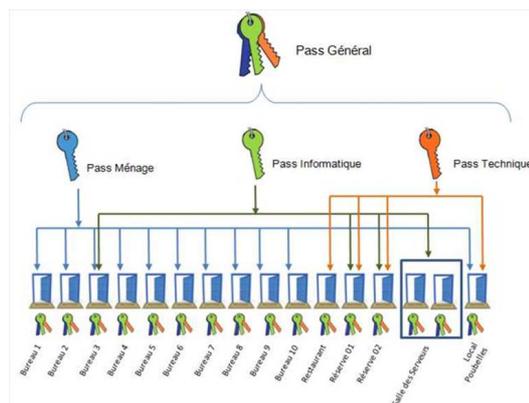
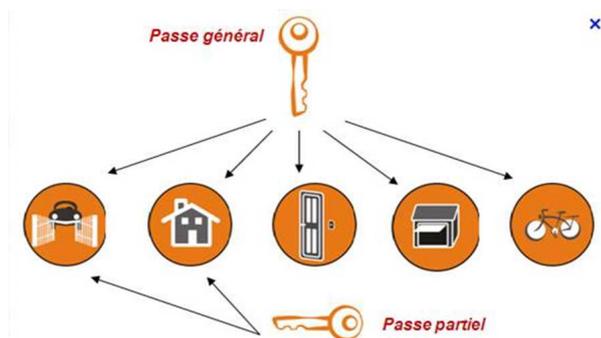
Ces travaux consistent à remplacer l'ensemble des serrures des bâtiments pour en faciliter sa gestion, mais surtout éviter la multitude des clés permettant d'ouvrir les différentes portes.

La mise en place de cet organigramme découle donc de la volonté de n'avoir besoin que d'une clé, ou tout du moins d'un trousseau de clés réduit en fonction de ses attributions, pour accéder aux bâtiments (notion de passe partout).

En outre, ce changement sera l'occasion d'améliorer l'aspect « sécurité » par la mise en place de serrures inviolables et dont la reproduction des clés ne pourra s'opérer que par la présentation de la carte de propriété permettant la réalisation de doubles de clés.

Suite à l'appel d'offres, c'est l'entreprise DENY qui a été désignée pour la réalisation de cette prestation avant la fin d'année pour un montant avoisinant les 21 000 €.

Exemple illustré d'organigramme



CIMETIERE—ESPACE CINERAIRE



Il ne faut pas confondre espace cinéraire et columbarium. L'espace cinéraire est un espace aménagé pour accueillir les défunts incinérés, alors que le columbarium n'est qu'un élément mobilier faisant partie de cet ensemble.

L'espace cinéraire du Grand-Lucé est composé de 3 équipements principaux :

L'espace de dispersion :

Appelé *jardin du souvenir*, il est dédié à la dispersion des cendres. Son usage est gratuit. Il a le double objectif de permettre la dispersion des cendres et la conservation du souvenir en apposant le nom du défunt sur une stèle prévue à cet effet (plaque pour 30 ans 134 €).

Le Jardin cinéraire :

Il permet de déposer les urnes dans des caveaux enterrés, il est appelé aussi *cavernes*. Son utilisation n'est possible que dans le cadre d'une concession et du règlement correspondant au financement de l'équipement (concession 50 ans : 606 €).

Une pierre tombale aux dimensions du caveau peut-être installée.

Le Columbarium :

C'est une construction hors sol, permettant de déposer les urnes pour une période correspondant à la durée de la concession. Son utilisation n'est possible que dans le cadre d'une concession et du règlement correspondant au financement de l'équipement.

Pour répondre à une demande de plus en plus forte, la commune du Grand Lucé a agrandi l'espace cinéraire en aménageant 2 columbariums supplémentaires (concession 50 ans 1 133 €) et 12 caveaux urnes (concession 50 ans 606 €). Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Munier, pour un montant de 23 671 euros.

LA TAXE D'AMENAGEMENT

Depuis le 1^{er} mars 2012, la Taxe d'Aménagement (TA) a remplacé la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Pour fixer son montant, la commune a choisi le taux minimum de 1 %, le département un taux de 1,5%, plus 0,4% pour la Redevance d'Archéologie Préventive (RAP).

Cette taxe s'applique une seule fois, sur les constructions nécessitant une déclaration préalable ou un permis de construire.

La loi de finances rectificative du 29 décembre 2013 a instruit la possibilité aux communes de décider certaines exonérations totales ou partielles, avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2015.

Lors du conseil municipal du 24 octobre 2014, il a été décidé d'exonérer totalement les abris de jardin soumis à déclaration préalable (moins de 20 m²). Des exonérations ont aussi été décidées à 50 % sur la construction de logements aidés et sur les bâtiments liés aux commerces, à l'artisanat et à l'industrie.

Ces exonérations s'appliquent seulement sur la part communale de la T A. Ainsi, par exemple sur un abri de jardin de 10 m², le particulier bénéficiera d'une diminution de taxe de 72 €.

ECOLE—RYTHMES SCOLAIRES

LA RENTREE DES CLASSES 2014

La rentrée des classes a eu lieu le mardi 2 septembre 2014.

Nous constatons une hausse des effectifs à l'école maternelle avec 76 enfants inscrits dont 6 enfants de moins de 3 ans.

Sandrine Quénéa assure la direction de l'école et accueille les petits et les tout petits, secondée par Nathalie Girault, agent d'animation, et Isabelle Besnard, ATSEM. Nadège Gerbier et Danièle Sarfati se répartissent les moyens et les grands, secondées par Marinette Brévard et Caroline Pottier, respectivement ATSEM et agent d'animation.

A l'école élémentaire, les effectifs sont stables, avec 119 enfants inscrits, répartis dans 5 classes, assurées par Evelynne Paumier, Directrice, Thierry Chartier, Julie Lecossier, (tous deux remplaçant Joël Gautier et Joël Taurin, partis à la retraite), Marion Templier et Marie-Jo Charbonneau.

L'accueil péri scolaire est toujours proposé les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matins de 7 h 30 à 9 h. les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h, sous la direction d'Anaïs Bloise, remplaçant Valérie Boutrois en congé maternité.

Les nouvelles activités péri-scolaires (NAP):

Suite à la réforme des rythmes scolaires, et à la nouvelle organisation de l'école, le vendredi après-midi a été libéré au profit des NAP. Elles sont proposées aux enfants des deux écoles, gratuitement, le vendredi après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30, dans les locaux des écoles, l'ancien office du tourisme, et une salle d'activité rénovée à cet effet.

Les animateurs de l'école maternelle sont Marinette Brévard, Isabelle Besnard, Caroline Pottier et Nathalie Girault. Les animateurs de l'école élémentaire sont Anaïs Bloise, Cassandra Fouquet, Déborah Xhafflaire, Gaëlle Dupin, Françoise Louis et Corinne Pineau.

Le taux de fréquentation de ces nouvelles activités est relativement important puisque 75 % des enfants de l'école maternelle sont inscrits, soit 52 enfants, et 85 % des enfants de l'école élémentaire, soit 101 enfants.

Le financement de ces activités est entièrement à la charge de la municipalité du Grand Lucé. Après déduction des aides de l'Etat (17 000 €) et de la CAF (8 000 €), la collectivité financera les 11 550 € restants.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DES ECOLES

Les classes de Thierry Chartier et Marion Templier ont été équipées d'un tableau numérique interactif et d'un vidéo projecteur, pour un coût total de 5 400 €. Cet équipement vient compléter celui déjà en place dans deux autres classes, et répond à l'adaptation nécessaire de nos écoles aux nouvelles technologies d'information et de communication.

COMMEMORATION DU CENTENAIRE DU DEBUT DE LA GRANDE GUERRE

Depuis plusieurs mois, la France se rémémore la première année de la Grande Guerre dans le cadre d'un centenaire unanimement partagé. Les élèves de la classe de Thierry Chartier se sont mobilisés le 11 novembre 2014 pour rendre hommage aux soldats lucéens morts pendant cette guerre. Saluons leur initiative et remercions les, en mémoire de tous les soldats morts au combat.



CENTRE SOCIAL

ACTUALITES DU CENTRE SOCIAL



Ketty Despelchain Brunet, nouvelle animatrice-coordinatrice « enfance » a rejoint l'équipe du Centre Social depuis le 3 novembre dernier.

Suite à un sondage effectué auprès des familles lors des vacances de la Toussaint, les centres de loisirs, organisés par le Centre Social de la Communauté de Communes de Lucé, accueilleront pendant 2 jours, à l'occasion des congés de Noël les lundi 22 et mardi 23 décembre 2014 :

- à La Becquée à Villaines sous Lucé, les enfants âgés de 3 à 11 ans, scolarisés en maternelles et primaires.
- au Local jeunes à Pruillé l'Éguillé, les préados et adolescents âgés de 11 à 17 ans, scolarisés en collèges et lycées.

Attention : fermeture du Centre Social et de la Maison de la Petite enfance « les Galipettes » du mercredi 24/12/2014 au soir au lundi 05/01/2015 matin.



SPORT

PISCINE

La piscine sera fermée pendant les vacances de Noël, du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 2 janvier 2015 inclus, ainsi qu'une semaine lors des vacances d'hiver, soit du 16 au 20 février 2015.

Un nouveau cours d'**Aquagym** a été mis en place le vendredi matin à 9 h. Si vous êtes intéressés, contacter Audrey au 02.43.40.92.00.

Cours de « **Préparation à l'école de Natation** » les mercredis à 13 h 30. Des places sont encore disponibles, l'enfant doit savoir nager la brasse et se débrouiller un peu en nage sur le dos pour intégrer le groupe.

Le club de natation propose le mardi des cours de :

- « **Perfectionnement pour Ados** » à 18 h 30

- « **Perfectionnement Adultes** » à 19 h 30.

Avis aux amateurs d'eau, venez vous immerger dans le bassin du Grand-Lucé en toute tranquillité.

DIVERS

SMIRGEOMES

La question d'un ramassage des ordures ménagères toutes les deux semaines à l'étude



Depuis plusieurs années, les habitudes des usagers ont fortement changé. L'amélioration continue du tri, l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques, l'instauration progressive de la redevance incitative ont fait baisser la production d'ordures ménagères (mais augmenter les déchets recyclables des sacs jaunes et des déchèteries). Une large majorité des bacs (74 %) ne sont sortis qu'une fois toutes les deux semaines ou moins (92 % dans les communes en redevance incitative). Le SMIRGEOMES envisage donc d'adapter la fréquence de collecte à cette réalité, lors du prochain marché public (avril 2015), et ainsi de passer à une collecte toutes les deux semaines (comme les sacs jaunes). Les collectes supplémentaires pour besoins spécifiques seraient maintenues (hôpitaux, maisons de retraite, établissements scolaires...). La réflexion est en cours. Une majorité de communes est favorable à la modification de la fréquence de collecte. Le projet doit obtenir l'aval de la Préfecture.

Diffusion différée des nouveaux calendriers de collecte 2015

En prévision d'une éventuelle modification de la collecte des ordures ménagères, la diffusion des calendriers 2015 est reportée au début de l'année prochaine (1^{er} trimestre).

Vos représentants de la commune au SMIRGEOMES : Sylvie Chartier, Vice-Présidente, Jarno Robil, François Plouseau, Patrick Guet, Nicole Racine

Pour toute question relative à ce service, vous pouvez vous connecter sur le site internet : <http://www.smirgeomes.fr>.

NETTOYAGE DES BERMES

L'entreprise Bougoin a réalisé durant les trois dernières semaines d'octobre l'entretien des bermes, talus, fossés et haies de la commune. Localisée à Evailly, cette entreprise dirigée par M. Bougoin Stéphane propose ses services aux communes avoisinantes ainsi qu'aux agriculteurs. Son activité principale étant le broyage, elle emploie deux salariés pour répondre rapidement à la demande. M. Bougoin dispose aussi de fléaux pour l'entretien de petites branches et de scies pour les grosses sections.

Au total, 260 heures de travail sont nécessaires pour effectuer le débroussaillage de notre commune. Nous tenons à remercier M. Bougoin pour la rapidité et la qualité de sa prestation.

SAPEURS POMPIERS

Les sapeurs pompiers volontaires constituent une composante indispensable du modèle Français de sécurité civile. Sur 250 000 sapeurs pompiers en activité sur l'ensemble du territoire, près de 193 000 sont volontaires. La baisse du nombre des pompiers volontaires continue depuis 2010, s'est poursuivie en France ces dernières années. Au total, la nation a perdu 15 000 volontaires depuis 10 ans (700 en 2013).

Au Grand Lucé, à l'initiative du capitaine Maréchal, et afin de pérenniser notre modèle de protection civile et inverser la tendance à la baisse des effectifs, les sapeurs pompiers ont lancé fin 2013 une campagne de recrutement : Journée « portes ouvertes », distribution d'affiches, participation au forum des associations ont permis de découvrir leurs diverses activités. Toutes ces actions ont contribué à recruter 7 pompiers : 5 nouveaux et 2 mutations.

Mutation : Favrel Pierre Antoine (24 ans, Le Grand-Lucé) et Richard Etienne(24 ans, Le Grand Lucé).

Nouvelles recrues : Ales Lorène (16 ans, Villaines sous Lucé), Bigey Justine (18 ans, Le Grand Lucé), Pineau Christopher (16 ans, Le Grand Lucé), Lozano Olivier (18 ans, Villaines sous Lucé), Leroy Baptiste (16 ans, Villaines sous Lucé) Nos jeunes recrues seront guidées par des tuteurs, choisis parmi le corps des sapeurs pompiers volontaires du Grand Lucé, et auront entre 1 et 3 ans pour suivre les formations nécessaires pour pouvoir intervenir en complète autonomie

CULTURE ET ANIMATION

DU CHANGEMENT A LA BIBLIOTHEQUE

Depuis quelques semaines, la bibliothèque a connu des changements. Cet été, un nouvel agent est venu rejoindre l'équipe.

Cassandra Fouquet assure les fonctions d'aide-bibliothécaire. Vous pourrez la rencontrer à la banque de prêts.

Un espace redistribué au premier étage

Votre bibliothèque a été fermée 3 jours au mois d'octobre afin d'effectuer un réaménagement de la section jeunesse, au premier étage du bâtiment.

Les meubles ont été déplacés et l'espace s'en est trouvé optimisé. Pour faire de la place en rayon, des suites de séries de romans et bandes dessinées ont été mises à la réserve. Vous pourrez toujours les emprunter. Il suffit d'en faire la demande à la personne chargée du prêt de documents.



Les romans et les bandes dessinées destinés aux adolescents ont été regroupés dans leur coin. Les lecteurs pourront y trouver de quoi s'installer pour lire, et une table de travail.

Un véritable espace albums a aussi été délimité.

A proximité de ce dernier, nous allons développer un fonds consacré à la parentalité intitulé « Autour des enfants Au Tour des parents ». Des questions sur les relations avec les enfants, leur éveil, leur développement seront abordées.

Nous allons aussi souscrire à deux abonnements à des revues : l'un autour de la petite enfance, l'autre axé sur les adolescents. Nous avons choisi d'installer ces documents à l'étage, afin de permettre aux adultes de trouver des ressources qui les intéresseraient, tout en partageant un moment à la bibliothèque avec les enfants.

Vous trouverez aussi dans cet espace des informations sur les spectacles, les saisons culturelles, les sorties à faire avec vos enfants.

Nous vous invitons à venir redécouvrir la section jeunesse. Nous vous rappelons que l'accès est libre et gratuit. Seul l'emprunt est soumis à inscription.

Venez faire un tour dans nos rayons :

- le lundi et le mardi entre 15 h et 19 h
- le mercredi entre 10 h et 12 h 30, puis entre 14 h et 18 h
- le jeudi entre 15 h et 18 h
- le vendredi entre 10 h 30 et 12 h puis entre 15 h et 18 h
- ainsi que le samedi entre 10 h et 12 h.

La bibliothèque sera cependant fermée pendant les fêtes. Vous pourrez y passer jusqu'au mercredi 24 décembre 12 h 30.

L'équipe vous accueillera de nouveau dès lundi 5 janvier 2015 à 15 h.

NOEL AU GRAND LUCE

Vendredi 19 décembre, de 18 à 21 heures, le Grand Lucé se prépare à fêter Noël : les commerçants, l'amicale des écoles et la municipalité s'associent pour animer la soirée.

Marché de Noël avec des producteurs locaux, création de chapeaux et de marionnettes pour les enfants

Arrivée du Père Noël avec la Musique Municipale
Venez nombreux !



Directeur de publication :
Pascal DUPUIS

Comité de rédaction :

Nadine MERCIER,
Sylvie CHARTIER
François PLOUSEAU
Jarno ROBIL
Nicole RACINE
Jean-Claude PAVY

Imprimeur

ITF Mulsanne
Imprimé avec encre végétale
sur papier 100 % recyclé

www.legrandluce.mairie72.fr

CINEMA

Prochaines séances de cinéma à Belleville :

2 décembre, 23 décembre

Plein tarif : 4 € / Tarif réduit pour les détenteurs de la carte du Centre Social : 3 €